

Demande de substitution de cours

Nom : _____ Prénom _____

Matricule : _____ Courriel : _____@umontreal.ca

Programme d'études à l'UdeM : _____

Numéro de programme : _____

PROCÉDURE :

1- La demande doit être soumise au responsable de programme de votre unité académique aux fins d'approbation.

2- Les conditions à respecter pour autoriser un étudiant à s'inscrire à un cours en substitution d'un autre cours sont décrites à l'article 8.6 du Règlement des études de 1er cycle :

« Il y a substitution de cours lorsque le doyen ou l'autorité compétente autorise l'étudiant qui ne peut suivre les cours obligatoires ou à option de la version de programme dans laquelle il a été admis à s'inscrire à d'autres cours. Il n'y a pas de substitution possible pour les cours aux choix, même en cas d'échec.

Le doyen ou l'autorité compétente peut aussi permettre à un étudiant de s'inscrire à un autre cours en substitution d'un cours du programme ».

3- Une copie du formulaire dûment complété doit être remise à l'étudiant.

L'étudiant est autorisé à s'inscrire au(x) cours :

Titre du cours :	Sigle	Section	Trimestre		
			Aut. 20 ____	Hiv. 20 ____	Été 20 ____
			Aut. 20 ____	Hiv. 20 ____	Été 20 ____

Ce(s) cours sera (seront) substitué(s) au(x) cours suivant(s) :

Titre du cours :	Sigle	Nombre de crédits		Réponse à la demande : Acceptée (A) Refusée (R)
		Obligat.	Option	

Signature de l'étudiant(e) : _____

Date _____

Approbation du responsable de programme : _____

Date _____